



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14/12/2017

Actualisation de l'étude sur l'émergence d'une nouvelle génération de réalisatrices européennes

Pour la neuvième édition du Festival de Cinéma Européen des Arcs, qui se tient du 16 au 23 décembre 2017, le Lab « Femmes de cinéma » a actualisé l'étude réalisée par les Arcs en 2016 sur la place des réalisatrices dans le cinéma européen et sur les politiques mises en place en leur faveur dans les différents pays.

Afin de compléter des études déjà parues sur le sujet, celle-ci observe la situation au regard de ce que nous avons appelé « la génération des réalisateur·rice·s », c'est-à-dire le nombre de films qu'elles-ils ont réalisé jusqu'à présent, afin de voir si les proportions globales de réalisatrices que l'on observe ne sont pas faussées par la permanence d'un cinéma de réalisateurs installés où les femmes n'avaient pas encore trouvé leur place.

Ainsi, la proportion de femmes réalisatrices a été étudiée, génération par génération. Pour se faire, une liste de tous les films produits et sortis entre 2012 et 2016 dans les 30 pays européens de l'étude a été dressée et le genre et la génération du·de la réalisateur·rice de chaque film ainsi analysée. Il a donc été possible, dans chaque pays et en moyenne européenne, de comparer les générations de cinéastes et de vérifier si le cinéma des jeunes générations était l'œuvre de davantage de femmes que celui des générations plus anciennes.

Chiffres à retenir

- En 2016, un film sur cinq a été réalisé par une femme (20,4%) en Europe alors que ce chiffre était de 19,4% en 2015. Nous observons donc une amélioration, certes légère, mais générale depuis l'année dernière en termes de proportion de films réalisés par des femmes
- Sur 2012-2016, les trois pays les plus proches de la parité sont la Suède (30%), la Norvège (29%) et les Pays-Bas (27,8%). Les trois plus éloignés sont l'Italie (10%), la Turquie (10,5%) et le Royaume-Uni (11,9%).
- La proportion de réalisatrices est plus élevée en ce qui concerne les premiers et deuxièmes films de réalisateur·rice·s qui sortent en salles. Sur 2012-2016, ce chiffre est de 21,3% alors qu'il est de 15,8% pour les films de troisième génération et plus. En moyenne européenne, l'écart est donc de 5,5 points.
- Avec 23,8% de réalisatrices sur la période 2012-2016, la France se retrouve dans le premier tiers des pays les plus proches de la parité. Cependant, ces proportions ont diminué en 2015 et 2016 (environ 20%), ce qui contraste avec les bons résultats de la période 2012-2014 (environ 26%). Le pays présente toutefois de bonnes évolutions transgénérationnelles avec 27% de réalisatrices parmi les 1ères et 2èmes générations contre 20,6% parmi les 3èmes générations et plus.

Politiques à retenir

- Les politiques de quotas sont les plus efficaces en termes de résultats. En Suède, suite à cette politique, la proportion de réalisatrices est passée de 16,7% en 2012 à 38% en 2016.
- Les politiques de « hiérarchisation », qui évaluent les demandes de subvention en fonction du nombre de femmes impliquées dans le projet, et moins controversées que les quotas, sont de plus en plus utilisées, notamment en Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud.
- En 2016 et 2017, une prise de conscience sur la question de l'égalité des sexes dans le cinéma s'est étendue à plusieurs pays. Le Danemark, l'Italie et le Royaume-Uni en particulier ont mis en place des politiques actives sur le sujet.
- La majorité des pays de l'Est, en revanche, ne se sont pas encore emparés de la question. Mais des associations actives se mobilisent pour faire bouger les lignes.

- **Un film sur cinq réalisé par une femme en 2016**

Jusqu'à présent, plusieurs études ont montré qu'en Europe moins d'un film sur cinq était réalisé par une femme. 2016 marque cependant une augmentation de la proportion de réalisatrices en Europe, qui franchit la barre symbolique des 20%. Dans cinq pays d'Europe du Nord (Suède, Norvège, Pays-Bas, Autriche et Allemagne), c'est plus d'un film sur quatre sorti sur la période 2012-2016 qui a été réalisé par une femme.

- **La faible proportion de réalisatrices des générations plus anciennes pèse sur les statistiques et masque la féminisation des nouvelles générations de réalisateur·rice·s**

Notre étude montre également que la situation des réalisatrices en Europe n'est pas statique. Dans les constats jusqu'alors publiés, la faible proportion des réalisatrices parmi les générations plus anciennes (qui ont réalisé plusieurs films) pèse sur les statistiques et cela masque la féminisation des générations plus récentes (les réalisateur·rice·s qui commencent leur carrière).

En observant les évolutions transgénérationnelles, nous remarquons ainsi qu'il y a lentement mais sûrement une féminisation de la réalisation en Europe.

- **Il y a davantage de premiers et deuxièmes films sortis en salle qui sont réalisés par des femmes sur la période 2012-2016.**

Sur la période 2012-2016, si les films, toutes générations confondues, sont réalisés à 19,6% par des femmes, ce chiffre passe à 21,3% pour les premiers et deuxièmes films confondues et de 22,9% pour les premiers films uniquement. En parallèle, seuls 15,8% des films de troisième génération et plus sont réalisés par des femmes.

Cette augmentation transgénérationnelle de la proportion de réalisatrices semble se poursuivre d'une année sur l'autre. La proportion de réalisatrices parmi les générations 1 et 2 est ainsi passée de 22,4% en 2012 à 23,5% en 2016. En revanche, nous notons sans l'expliquer une légère diminution de la proportion de réalisatrices parmi les premiers films en 2016, en particulier dans les pays aux bons résultats.

- **Les politiques proactives mises en place par les centres nationaux ont une forte influence sur les proportions de réalisatrices**

Les pays qui ont amorcé une politique de quotas sur les attributions de subventions sont ceux qui présentent les meilleures proportions de réalisatrices et les évolutions transgénérationnelles les plus rapides. La Suède et la Norvège sont ainsi en tête de file.

Dans plusieurs pays, la parité dans les comités d'experts (qui évaluent les projets de demande de financement) est inscrite dans le cadre de la loi ou effectivement atteinte. Cette mesure, généralement couplée avec d'autres politiques, semble porter ses fruits. Ainsi, la France et l'Allemagne, qui ont instauré la parité dans la plupart des instances de leurs centres cinématographiques nationaux, sont considérés comme des pays au bon impact culturel, avec des proportions de réalisatrices au-dessus de la moyenne européenne. L'Espagne, la Belgique et la Pologne, qui ont également adopté cette démarche paritaire, voient leurs statistiques évoluer significativement.

Cependant, nous observons en France une diminution de la proportion de réalisatrices (parmi les films des jeunes générations et toutes générations confondues) depuis 2015 qui nous amène à nous interroger sur l'impact de la stratégie de la France dans ce domaine.

Les politiques de « hiérarchisation », qui consistent à évaluer les projets selon leur respect de la diversité, ont été récemment mises en place dans de nombreux pays. En Espagne (depuis 2007) et en Italie (2016), il s'agit de barèmes selon le nombre de femmes impliquées dans un projet. Aux Pays-Bas (2017) et au Royaume-Uni, il s'agit de critères à respecter en termes de diversité en générale. En Autriche (2016) et en Pologne (2017), le projet doit passer test de Bechdel¹.

- **Les politiques progressives d'incitation, de sensibilisation et d'information, qui présentent la première étape d'une prise de conscience sur le sujet, sont désormais mises en place dans la plupart des pays de l'Ouest**

16 pays, soit plus de la moitié de ceux interrogés par l'étude, ont mis en place de telles politiques : encouragement, coaching des réalisatrices, promotion des œuvres des femmes. Les politiques d'information (rapports et études sur le sujet) sont les plus répandues. Tous ces pays, sans exception, ont soit des bons résultats en termes de proportions globales de réalisatrices soit de bonnes évolutions transgénérationnelles.

- **De nombreux pays ont eu cette prise de conscience en 2017 et ont entamé des politiques actives cette année**

Il s'agit notamment de l'Autriche, du Danemark, de l'Italie, de la Pologne et du Royaume-Uni. Ces pays s'étaient peu penchés sur la question jusqu'à présent mais ont fait preuve depuis 2016-2017 d'un véritable investissement sur le sujet.

- **Dans de nombreux pays d'Europe de l'Est, aucune politique n'a été instituée pour l'instant**

Dans certains de ces pays, nous notons cependant une forte activité d'associations de femmes de cinéma ou même de la société civile qui se mobilisent sur la question, ce qui contraste avec l'inactivité relative des institutions officielles, et se répercute de façon positive sur les chiffres. C'est le cas par exemple de la Bulgarie et de la Turquie.

¹ Une œuvre réussit le test si les trois affirmations suivantes sont vraies : l'œuvre a deux femmes identifiables ; elles parlent ensemble ; elles parlent d'autre chose que d'un personnage masculin.

Dans d'autres pays, qui se trouvent pourtant au-dessus de la moyenne européenne en ce qui concerne les proportions globales de réalisatrices (Finlande, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie), le manque de politique entraîne une situation de stagnation, il n'y a pas de progression au fil des années.

- **Des améliorations lentes qui obligent à regarder les politiques et les évolutions dans le long-terme.**

A travers cette étude, le Lab « Femmes de Cinéma » souhaite participer à un dialogue stimulant sur la place des réalisatrices en Europe. Les femmes réalisatrices sont progressivement plus nombreuses et cela fait peu à peu augmenter les proportions globales de réalisatrices. Cependant, ces avancées sont lentes, parfois instables et, dans certains cas, négatives. Les politiques proactives semblent être les plus efficaces, comme on l'observe dans les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest. Mais la mise en place de politiques incitatives ainsi que de politique d'information et de sensibilisation qui s'étendent progressivement en Europe participent peu à peu à ce mouvement de féminisation des carrières créatives du cinéma. Il s'agira de suivre, dans les prochaines années et les futures études, les résultats et la pérennité de ces nouvelles politiques.

A propos du Lab « Femmes de Cinéma »

Créé en 2017, le Lab « Femmes de cinéma » est un lieu de rencontres et d'échanges entre des femmes et des hommes représentant l'ensemble de la chaîne du cinéma et mobilisés par le défi que représente la place des réalisatrices dans le paysage cinématographique européen. L'ambition du Lab est de faire émerger des idées, de proposer des actions et de stimuler des expérimentations, pour faire « bouger les lignes ». La Fondation Sisley d'Ornano est son mécène fondateur, le magazine ELLE et l'association Le Deuxième Regard ses partenaires.

Le Lab actualise annuellement son étude sur la place de la nouvelle génération de réalisatrices dans la création cinématographique européenne et organise chaque année six ateliers et deux masterclass sur le sujet.

<http://femmesdecinema.org/>

En Partenariat avec



ELLE

**le
deuxième
regard**